

LA RICHESSE PAYSANNE EN BASSIN ARACHIDIER SENEGALAIS :

Inventaires et essai d'évaluation des biens
familiaux.

par Jean ROCH



*

* *

Cet essai analyse trois inventaires détaillés des différents biens possédés par trois familles paysannes. Le caractère monographique et limité de ce travail se justifie par la difficulté et la nouveauté du sujet. Chaque inventaire a été réalisé sur une demi-journée environ, avec la participation active des intéressés : chacun a bien voulu accepter de présenter les différents biens et objets qu'il possédait, d'en évaluer la valeur monétaire (1) et d'en indiquer la date d'acquisition. Le caractère fastidieux et indiscret d'une telle enquête nécessitait une connaissance parfaite des familles et supposait, cela va sans dire, que les intéressés acceptent sans contrainte de participer. Constructions, mobilier, ustensiles, vêtements, matériel d'exploitation, basse-cour et petit cheptel, jusqu'aux talismans et gris-gris, tout a été scrupuleusement estimé. Les inventaires ont été établis en Février 1968 dans le village de Darou Rahmane II au coeur du vieux bassin arachidier mouride (cf. annexe II : présentation du village et des familles). Les précautions prises pour recueillir l'information autorisent à conclure que les données sont de bonne qualité, l'erreur réduite à peu de choses. Cette monographie rentre dans le cadre d'une étude approfondie réalisée dans le bassin de l'arachide et qui portait essentiellement sur l'observation des comportements, en particulier, sur l'économie du temps de travail (2)

(1) Voir annexe 1.

(2) Cf. COPANS, COUTY, ROCH et ROCHETEAU : "Maintenance sociale et changement économique au Sénégal : I. Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides", Travaux et Documents de L'ORSTOM, Paris, ORSTOM, 1972, 274 p.

Les inventaires de concession permettent d'apporter des éléments de réponse à quelques questions importantes très mal connues comment vivent les paysans arachidiers après un siècle de production commerciale ? Quelles sont leurs conditions matérielles d'existence, nature et valeur des biens possédés ?... En bref, ces inventaires donnent une première mesure des possibilités d'accumulation en fortune privée par l'arachide.

Ils renseignent sur l'environnement matériel et social des producteurs et rendent compte, si partiellement et imparfaitement que ce soit, de la variété des modèles de comportement, assez remarquable ici, si l'on considère le faible niveau des ressources et par suite la grande difficulté que chacun éprouve à assurer la satisfaction des besoins primaires.

I. Valeur et structure des affectations de dépenses en biens durables et semi-durables. La différenciation des comportements et l'arbitrage des dépenses (1).

1. Valeur des biens possédés

L'évaluation de cette " fortune " familiale vérifie ce que l'observation extérieure des concessions laisse prévoir : la gamme de biens est très limitée, leur valeur monétaire unitaire est faible (elle dépasse rarement les mille francs C.F.A.), beaucoup d'entre eux demanderaient à être renouvelés.

(1) Les développements qui suivent s'appuient sur les résultats détaillés donnés dans les annexes chiffrées.

-3-

Les familles A et B ont la même taille et la même structure démographique : deux adultes (ménages monographiques) et deux enfants. Or, la valeur actuelle estimée des immobilisations n'atteint pas 60.000 francs C.F.A. par famille.

La famille C est celle du Chef de village, elle compte en permanence trois adultes (le mari et ses deux épouses) et trois enfants. Les biens durables et semi-durables possédés par la famille C ont une valeur de quelques 110.000 francs C.F.A.

Dans tous les cas, une estimation raisonnable de la capacité annuelle d'investissement domestique (habitat, biens d'équipement ménager) et d'équipement en matériel de culture et outillages divers donne une dépense annuelle qui n'excède pas 1.000 à 2.000 francs C.F.A. par tête. Il faut noter en effet que le vêtement absorbe une part élevée de la dépense (cf. rubrique VII des tableaux donnés en annexe), et ne saurait être considéré comme une dépense d'investissement. Par ailleurs, le calcul reste difficile à faire, compte-tenu du fait que la durée moyenne d'utilisation des objets est mal connue, comme par suite le cycle de leur renouvellement normal. On observe seulement que les biens sont généralement acquis dans les six années qui précèdent l'inventaire et que, sauf exception, les objets acquis depuis plus de cinq ans sont en assez mauvais état et devraient normalement être remplacés ou réparés.

2. La structure des affectations de dépenses

Huit grandes rubriques ont été définies pour regrouper les données d'inventaire, à savoir :

.../...

- Biens immobiliers
- Ameublement
- Ustensiles de ménage
- Embellissement - décoration de la concession
- Objets de culte, talismans, gris-gris
- Biens d'équipement à usage agricole et outillage divers
- Habillement
- Cheptel, basse-cour

Ce regroupement est assurément très imparfait, mais il rend à peu près compte des catégories de besoins auxquels répond l'acquisition des biens. Une question particulière mérite ici d'être évoquée : elle concerne le mode d'utilisation des objets. Ce qui frappe l'observateur dans bien des comportements de la paysannerie arachidière, c'est la moindre spécialisation des comportements ; le cas est frappant dans les comportements de production, où la division sociale du travail est loin d'atteindre la forme achevée qu'elle a prise dans les sociétés à technologie développée. IL en va de même dans les autres domaines de la vie sociale et, en particulier, comme ici, dans l'utilisation des objets. C'est ainsi qu'une valise ou un sac serviront tout autant, et parfois plus, de matériel de rangement que de bagage. Un mortier usagé devient, renversé, un support de meuble ou un tabouret. Quatre sacs de jute ne sont achetés que pour faire une enveloppe de paille, etc... Par ailleurs, de nombreux objets sont offerts en cadeau : matériel usagé, récupéré et réformé pour un nouvel usage. Ceci est assurément une preuve d'ingéniosité, mais aussi un signe de la rareté des objets et de la faiblesse du pouvoir d'achat paysan.

.../...

Ceci dit, quelle connaissance apporte ce classement en grandes rubriques ? On remarque surtout de sensibles différences de comportement d'une famille à l'autre, ce qui ne manque pas de surprendre, s'il est vrai qu'un bas niveau de revenus (ce qui est le cas ici) est un puissant facteur de normalisation des comportements et limite la possibilité de choisir ses dépenses.

Or, on observe de fortes différences d'une famille à l'autre sur les rubriques II,1 (ameublement - literie - couchage), VI,1 (biens d'équipement à usage agricole) et VIII (cheptel, basse-cour).

Ainsi, le pourcentage de valeur estimée pour la literie et le matériel de couchage varie du simple au quadruple, respectivement 5,13 et 20 % du total. Ce sont les lits métalliques qui font la différence!

Par ailleurs, le mobilier et matériel de rangement (rubrique II,2) est partout réduit à sa plus simple expression : quelques coffres, valises et porte-manteaux. Un grand nombre d'objets domestiques et la lingerie ne trouvent pas de rangement et sont posés çà et là, dispersés dans la concession.

A la rubrique VIII (cheptel, basse-cour), on observe encore des écarts élevés : 8, 25 et 27 % de la valeur totale des biens selon les familles. L'écart va du simple au triple. Il semble bien que le petit cheptel ovin et la basse-cour servent d'épargne paysanne, ou plus précisément même de réserve de liquidité pour faire face aux besoins pressants pendant la "soudure" (1).

(1) Soudure : période de disette saisonnière.

Cette hypothèse est confirmée par l'étude des budgets paysans : à partir d'avril-mai jusqu'à la première récolte de mil, les ventes de poulets ou de mouton sont fréquentes et représentent la part essentielle, parfois presque exclusive, des rentrées d'argent.

Reste à considérer l'écart extrême observé à la rubrique VI,1 (biens d'équipement agricole). Il apparaît clairement que les familles A et C n'ont pas de matériel agricole, excepté les quelques instruments de faible valeur nécessaires à la culture manuelle, ~~ils en~~ en particulier. Le chef de la famille C a lui-même signalé qu'il avait été contraint de gager son semoir (1) acheté 2.000 francs lors de la dernière campagne. Quant à B, il a pu conserver une charrette et son âne pour continuer à exercer son activité de collecteur et marchand de bois mort en saison sèche. Par ailleurs, il a conservé sa houe et peut donc procéder aux sarclages mécaniques. Ce qui est caractéristique ici, c'est que B a dû sévèrement limiter son équipement sur les autres postes. Il est clair qu'il a tout sacrifié pour continuer à exercer son métier saisonnier, ce qui apparaît bien à la lecture attentive du tableau V, et ce qui est encore plus évident pour qui a vu sa concession : habitat délabré, absence de meubles et de rangement dignes de ce nom, habillement très pauvre.

Il faudrait, bien entendu, multiplier les inventaires pour pouvoir généraliser valablement ces impressions. Il reste cependant étonnant de constater de telles différences, surtout à des niveaux de revenus aussi faibles, face à des besoins primaires aussi largement insatisfaits. Cette plasticité des comportements indique, à coup sûr, que rien ne justifie l'ignorance commune qui sert de prétexte à l'injustice et au refus, plus ou moins conscient, d'investir en milieu arachidier paysan.

(1) Le gage de matériel agricole chez les commerçants est de pratique courante dans toute la région arachidière.

L'argument habituel est que la pauvreté des cultivateurs arachidiers les conduit, le plus souvent, soit à la résignation, soit au gaspillage dans les rares moments d'abondance (notamment à la traite).

II. Les aspects de la vie sociale décrits par les inventaires de concession.

Le recensement et la mesure des biens familiaux possédés à un moment donné donnent une image, sans doute pauvre et dénaturée, mais réelle, de l'environnement physique et social : qualité et urgence des besoins satisfaits ou à satisfaire, arbitrages sociaux exercés pour faire face à la nécessité.

1. L'eau : puisage et conservation.

Dans ce milieu sahélien où l'eau est rare, chacun sait que les femmes passent de longues heures, quotidiennement, à puiser de l'eau. Les inventaires ne sauraient donc rendre compte du coût élevé de l'eau dans les villages. On notera seulement que le matériel de puisage et conservation représentent une part non négligeable de la dépense d'équipement domestiques : 4 à 5 % du total pour les familles A et C. L'eau est conservée dans des canaris, petits réservoirs de fabrication artisanale en ciment ou en terre cuite. Le matériel est multiplié dans les cases et les abris de la concession. L'équipement minimal comporte une corde et une bassine pour le puisage.

2. Nécessaire et superflu : signes extérieurs de richesse

L'inventaire détaillé des richesses ne découvre pas les trésors cachés, notamment en bijoux, dont l'opinion commune continue à imaginer l'existence, en dépit de toute vraisemblance.

.../...

Le "bas de laine" paysan n'existe pas en bassin arachidier. La seule réserve de valeur (qui n'a aucun caractère superflu), apparaît dans la rubrique VIII. Il s'agit, on l'a vu, d'un moyen précaire et insuffisant d'assurer la subsistance en période de soudure et de faire face à des dépenses imprévues.

Pour le reste, les seuls biens qu'on peut qualifier de superflus, du moins qui ne correspondent pas à un besoin de première nécessité, ne consistent qu'en quelques photos de famille et chromos de faible valeur. Les chiffres de la rubrique IV (décoration-embellissement) n'atteignent pas 500 francs C.F.A. par famille et ne représentent jamais 1 % de la valeur totale des biens.

Par contre, il est évident, comme on l'a déjà observé, que les arbitrages entre les différents postes d'équipement reflètent des "préférences" fort dissemblables. Ainsi, la famille C a manifestement sacrifié son équipement agricole au profit du confort domestique relatif qu'elle connaît. L'attitude de B exprime le choix inverse.

3. Gris-gris et protection magique

Les dépenses en gris-gris, encore qu'elles soient sans doute sous-estimées, sont assez élevées dans deux des trois familles, soit 4 et 5 % du total.

Cette estimation confirme l'importance vitale que les populations Wolof, ici de confession musulmane, attachent à la protection magique.

.../...

Les gris-gris sont, en effet, omniprésents et s'attachent à chaque personne comme à chaque bien de quelque valeur : les cases et les champs ont leur gris-gris comme les personnes.

Ce qui ressort clairement des inventaires, c'est d'une part, la valeur monétaire unitaire élevée de nombreux talismans. On remarque, d'autre part, que ces gris-gris ont des fonctions bien spécialisées dont il faut noter le caractère redondant. Il s'agit en effet d'assurer et de multiplier les protections contre les risques les plus communs de l'existence : maladies, maux de ventre, blessures, etc ... Les gris-gris assurent santé et longue vie dans un milieu où précisément la maladie la plus bénigne peut entraîner la mort (faute d'encadrement médical et de ressources pour se soigner), où la longévité est une exception. C par exemple se protège deux fois : non content d'avoir un gris-gris qui rend " invulnérable ", il en possède un autre plus spécialisé, qui " empêche le couteau de pénétrer ", etc....

Par ailleurs, le doute reste vivace quant à l'efficacité du gris-gris (ceci m'a été souvent expliqué par les informateurs pendant mes séjours au village) : les gris-gris ne sont jamais entièrement sûrs, mais ils sont nécessaires à la survie, ils doivent être renouvelés et renforcés au besoin par d'autres. Il existe aussi ce que l'on pourrait appeler des gris-gris " anti gris-gris ". Ainsi, certains faiseurs de talismans peuvent doter ton adversaire d'un gris-gris " plus fort que le tien " ou qui va en édulcorer le pouvoir protecteur.

Enfin, on notera qu'il est souvent fait appel à des étrangers et des nomades, Peuls et Firdous (1), pour confectionner certains talismans : cornes de zébu et poudres.

(1) Saisonniers agricoles recrutés pour la récolte de l'arachide. Ils viennent du Fouladou et de toute la Casamance.

Une deuxième catégorie de gris-gris est fabriquée par des lettrés en Coran ou même des marabouts : la vertu protectrice est ici liée à la référence à l'Islam et au Coran.

Protection synchrétique (animisme et Islam) font ainsi bon voisinage. Il est facile ici de reconnaître les deux influences.

4. Matériaux de provenance locale et biens importés.

Fabrication artisanale et produits manufacturés.

Un décompte précis reste difficile à faire. Il est assez facile en revanche de reconnaître dans les inventaires quels sont les matériaux dominants, leur provenance et la manière dont ils ont été travaillés. Ce qui domine encore, c'est le végétal : bois et paille de mil. Cette impression est confirmée par la rareté de certains matériaux " modernes ". Il n'y a pas de ciment dans l'habitat, il n'apparaît que dans la fabrication des canaris les plus coûteux. La même exception se remarque pour l'utilisation de la terre cuite, encore incorporée dans les seuls canaris. La tôle ondulée, si commune dans les " escales ", et chez la minorité des paysans aisés et des marabouts, n'est guère présente au village de Darou **Rahmane** II, sauf dans la concession du marabout.

Par contre, les objets manufacturés en métal divers sont nombreux dans les instruments de cuisine et les récipients, les cuvettes en particulier.

Pour le vêtement, les tissus sont achetés au commerce, prêts à la couture (tissu fini et imprimé). La couture, sauf exception, est faite au village par les tailleurs.

C'est le corps de métier le plus nombreux dans tout le bassin de l'arachide, avec les boutiquiers (1) et les forgerons.

Si la balance est difficile à établir entre ce qui est produit et travaillé au village et les objets manufacturés à Dakar ou importés, il reste que les villageois de Darou Rahmane II sont habitués de longue date à l'économie monétaire et l'achat de produits finis, conditionnés en usine. Ce sont des objets familiers et désirés. Dès que le pouvoir d'achat augmente, l'habitat se transforme presque immédiatement : ciment et tôle ondulée sont ainsi les meilleurs témoins des différences sociales, matériaux dominants des demeures des marabouts, de commerçants et de la minorité des paysans aisés. Leur absence ici ne semble devoir être interprétée que comme un signe de pauvreté.

III. Le processus de production des constructions. Les choix économiques : autoconstruction, achat, demande de travail collectif.

L'inventaire, comme l'observation prolongée des activités villageoises, apportent quelques données intéressantes le procès de construction de l'habitat, son coût et ses modalités. Les trois familles considérées ont toutes recouru, à des degrés divers, aux trois grandes formes suivantes : auto-fourniture et auto-construction, achat de tout ou partie des matériaux et du travail, demande de travail collectif en entr'aide villageoise.

Deux difficultés majeures, d'ordre théorique et pratique, restent à résoudre. Premièrement, comment définir une mesure commune homogène de la valeur du capital immobilier concerné ?

(1) Petits boutiquiers qui vendent les produits de grande consommation locale : riz, tomate, mil, oignons....

Ensuite et surtout, si l'on désire parvenir à une estimation en valeur monétaire, la plus commode, comment évaluer le temps de travail ?

L'analyse entraîne même bien au-delà de ces questions immédiates et conduit logiquement à donner des éclaircissements sur l'économie du temps de travail dans le milieu considéré.

Il apparaît d'abord nécessaire de faire un sort à l'idée ridicule que le temps de travail des paysans arachidiers n'a pas de valeur. Cette thèse repose sur le postulat du " chômage forcé " de saison sèche et de son corollaire du temps entièrement disponible et donc sans valeur ! Cette affirmation ne résiste pas à l'analyse : des calculs de coût précis ont notamment été établis dans l'étude déjà citée (1).

Mais il faut affronter une difficulté très réelle qui consiste à ramener l'heure ou la journée de travail à une valeur moyenne et à l'évaluer. Or, ici, il est clair que la valeur du travail n'est pas stable et que l'heure de travail est plus chère en hivernage qu'en saison sèche et varie encore à l'intérieur de chaque saison. Pour le sujet précis qui nous occupe, il est impossible d'esquiver cette difficulté, alors qu'elle est facile à contourner dans les économies de marché achevées, où tout se vend et s'achète. Ainsi, le marché des transactions immobilières renseigne parfaitement sur la valeur marchande d'une villa en France ou en Italie, même si, comme c'est fréquent, bien des personnes la construisent de leurs mains sur leur temps de loisirs.

Ici, bien entendu, rien de tel : l'économie marchande n'a pas pénétré tous les rapports sociaux.

(1) Cf. COPANS et Autres, ouvrage cité.

Le recours à plusieurs moyens d'acquisition de l'habitat (auto-construction, achat, demande de travail collectif en entr'aide villageoise) est le résultat d'un ensemble complexe d'arbitrages dont les déterminants principaux sont le coût monétaire du bien ou du travail et, pour ce qui concerne le choix de la forme de travail, le coût d'opportunité du travail saisonnier.

Concrètement, le paysan de Darou Rahmane II a trois manières d'acquérir son habitat :

1. il peut acheter le matériel et le travail en tout ou partie. Il doit donc payer comptant ou trouver du crédit;
2. il peut construire lui-même les cases et palissades;
3. il peut faire appel à l'entr'aide villageoise.

Dans le premier cas, la valeur de la construction est donnée par le prix. Dans les deux derniers cas, par contre, quelle est la valeur du travail et quelles sont les contraintes de choix de l'une ou de l'autre forme de travail ? Il est possible d'y répondre en observant que le travail en entr'aide villageoise, le santaane, est la forme la plus commune. Un autre avantage est que le santaane n'est pas gratuit et qu'on peut en estimer le coût monétaire.

Qu'est-ce qu'un santaane ? " Dans le santaane, un ou plusieurs individus répondent à l'invitation d'un tiers : l'acceptation est obligatoire, un refus équivalant à une rupture. La date de la réunion est fixée par le bénéficiaire lui-même, Santaanekat (celui qui convoque, appelle) " (1).

(1) Cf. ROCHETEAU, p. 227, ouvrage cité (COPANS et autres ...).

L'avantage de cette demande de travail est que l'intéressé peut mobiliser rapidement une main-d'oeuvre importante au village même, dans les conditions les plus faciles.

Le Santaane est une sorte de contrat collectif dont les clauses implicites postulent que le demandeur nourrisse les personnes qu'il a sollicitées pour un travail donné. Philippe COUTY a étudié cette institution du Santaane au village de Darou Rahmane II. Selon ses données, la journée de travail coûte environ 140 francs pour un santaane d'arrachage de l'arachide au village de Darou Rahmane II et 100 francs environ au hameau voisin de Darou Sine. Selon ces indications, il paraît raisonnable d'estimer la valeur de la journée de travail aux alentours de 100 francs, car le coût du santaane d'arrachage d'arachide est majoré par l'appel important de crédit usuraire pour payer les repas (à cette époque, les paysans manquent d'argent). D'autre part, les santaane de construction ou de réparation de cases sont souvent des santaane qui font appel aux jeunes gens du village. L'intérêt est que les jeunes gens n'exigent pas toujours un repas, mais peuvent souvent se contenter de thé ou de café, bien moins coûteux.

Les valeurs portées à la rubrique I sont donc des estimations en argent et prennent comme base de calcul le prix de 100 francs par journée de travail. Le coût du travail personnel familial, non rémunéré, est évalué au prix de la journée de santaane.

On observe que les trois familles ont choisi des solutions bien différentes : A a surtout investi en travail personnel, aidé par sa famille, B n'a engagé que quelques centaines de francs de petit matériel (pointes et fil de fer) et fournit tout le reste en travail personnel, C a tout acheté (achat des matériaux et du travail).

Les estimations de valeur ne tiennent pas compte des nombreuses réfections, presque toujours faites en santaane, qui n'ont pas été portées ici. Il faut noter qu'une case dure de 10 à 15 ans et demande, dans cet intervalle, trois à quatre réparations partielles. Les palissades sont en principe entièrement refaites tous les deux ans. Un calcul des dépenses de réfection fausserait les ordres de grandeur des différentes rubriques, car une remise en état n'ajoute pas de valeur.

- Observations sur le problème de la valeur, l'économie du temps de travail et les choix économiques des paysans arachidiers.

Cette question essentielle et mal connue mérite quelques développements. L'analyse sommaire du processus de construction et de réparation de l'habitat rend compte, en effet, de la diversité des "préférences" ou plutôt des contraintes qui déterminent les choix.

Il est difficile en particulier d'expliquer comment se fait l'arbitrage entre telle ou telle forme de travail, ici, en l'occurrence, le santaane ou l'investissement personnel en travail.

Il est impossible d'y répondre si l'on ignore, et c'est malheureusement le cas général, que le travail a une valeur même en saison sèche, et qu'il a un coût d'opportunité, difficile à déterminer, mais bien réel. Ainsi, les paysans de Darou Rahmane II font souvent appel aux santaane de jeunes gens pour les travaux de réfection de l'habitat. Plus précisément même, les deux chefs de famille A et B préfèrent cette solution pour une raison bien précise : ils travaillent en effet à des réfections de cases ou des constructions de palissades une partie de la saison sèche dans le bourg voisin de Touba.

.../...

Il s'agit là, en effet, d'une occasion de travail rémunéré qui peut se prolonger sur plusieurs semaines. C'est donc l'occasion d'une rentrée d'argent relativement importante et nécessaire en cette saison, au moment où l'argent de l'arachide est déjà dépensé et où le crédit devient difficile et de plus en plus coûteux. Il est plus intéressant et plus rationnel de saisir cette occasion de travail que de réparer soi-même sa propre maison. Le choix entre deux formes de travail : santaane et travail personnel est déterminé à l'évidence par la différence de rémunération au village et à l'extérieur.

L'information est malheureusement trop rare pour qu'il soit possible de développer cette question. Il faut donc se contenter d'y faire allusion.

CONCLUSION

Les inventaires de patrimoine restent un moyen important de connaissance des besoins et des comportements. Cette information fait malheureusement gravement défaut en milieu rural sénégalais, en général, et en zone arachidière, en particulier. Ceci explique, parmi d'autres raisons, que les chercheurs comme les administrations appelées à agir dans ce milieu, restent privés de l'appui minimal nécessaire à la réflexion et à l'intervention.

On observe, en particulier, l'aggravation de l'opposition ville-campagne au Sénégal, dont quelques-unes des manifestations consistent en une étonnante ignorance des bases matérielles et sociales de la vie paysanne et en des erreurs répétées des programmes d'investissement rural./-

*

*

*